



SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 20 octobre 2017 à 18 h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. MIZZON Jean-Marie

Etaient présents :

M. THOUVENIN J.-Marie	M. ZENNER Bernard	M. BARBE Jérôme	M. HERGAT Michel
M. BALCERZAK Roland	Mme CONTRERAS Céline	M. PETERMANN Mathieu	Mme FRIIO Marie-Rose
M. LORENTZ Maurice	M. NOEL Guy	Mme CEDAT-VERGNE N.	M. LAVALLEE J.-Pierre
M. LEUBE Michel	M. VUILLEMARD Patrick	M. ANDRE René	M. CHRISTNACKER Daniel
M. DORVEAUX Lionel	M. FERRERO Marc	M. GANDECKI Claude	M. KLOP Jean
M. LOUIS Jean-Charles	Mme RENAUX Patricia	M. SAPIN Bruno	M. SCHREIBER Roger
M. WALTER Jean-Marie	M. GREINER Philippe	M. HEYERT Jean-Marc	M. HOLSENBURGER A.
M. JURCZAK Serge	M. MEDVES Jean-François	Mme SPERANDIO F.	M. TOCZEK Jean-Paul

Procurations :

Mme ZYDEK Christine	a donné procuration à	M. NOEL Guy
M. SZUREK Michel		M. LORENTZ Maurice
M. VOUIN Jean-Pierre		M. VUILLEMARD Patrick
M. BECKER Patrick		M. SCHREIBER Roger
M. SCHITZ Denis		M. FERRERO Marc
M. LAVAUT José		M. HEYERT Jean-Marc
M. BOGUET Henri		M. MIZZON Jean-Marie
Mme KHAMASSI Kheira		M. JURCZAK Serge
M. TARILLON Philippe		M. MEDVES Jean-François
Mme BRIER Marcelle		M. ANDRE René

Absents excusés :

M. LANGENFELD Guy	M. IORIO Antoine	M. WANNINGER J.-Marc
M. BROUILLET Laurent	Mme FICARRA Béatrice	M. PERON Patrick
M. PERLATI Daniel	M. CINO Frédéric	M. BAUR Denis
M. DI BARTOLOMEO R.	Mme SASSELLA Sylvie	

Absents non excusés:

M. LEBOURG Gérald	M. LATTWEIN Jean-François	M. FRIJO Antoine
Mme VENTOLINI F.	M. OCTAVE Henri	

Début de séance à 18h11 :

Membres en exercice : 52
Présents : 28
Procurations : 8
Absents : 16

Installation au point 3 des 7 délégués de Bertrange, Guénange et Stuckange.

A partir du point 4 :

Membres en exercice : 59
Présents : 32
Procurations : 10
Absents : 17

Arrivée de M. LAVAULLEE au cours du point 8.

A partir du point 8 et jusqu'à la fin de la séance :

Membres en exercice : 59
Présents : 33
Procurations : 10
Absents : 16

La séance est levée à 18h49.

Assistaient en outre :

Mme COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU
M. ANDRE Cédric, directeur Adjoint du SMiTU
M. VAUTRELLE Alexandre, juriste du SMiTU
M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU,
Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Citèzen du SMiTU
Mme BERNASSOLA Nathalie, chargée de mission Communication du SMiTU
Mme RAGNI Sandrine, secrétaire assistante du SMiTU

POINT I.10 – DELIBERATION N° 2017/58 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Comité Syndical du SMiTU de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Les changements suivants sont intervenus au sein de la collectivité :

- le poste d'attaché à temps non complet (28h par semaine) du juriste n'a pas été renouvelé ;
- un agent contractuel de catégorie A demande un temps non complet (32h par semaine) pour convenances personnelles à partir du 1^{er} novembre 2017 ;
- un agent de catégorie B a réussi le concours d'attaché.

De ce fait, il est proposé au Comité Syndical de modifier le tableau des effectifs par :

- la suppression du poste d'attaché à temps non complet de 28h/semaine ;
- la création d'un poste de chargé de mission à temps non complet de 32h/semaine à compter du 1^{er} novembre 2017 ;
- la suppression d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe suite à réussite du concours d'attaché.

Le tableau des effectifs serait le suivant à compter du 1^{er} novembre 2017 :

Grades ou emplois	Effectif budgétaire	Effectif		Dont temps non complet
		Pourvus	Vacants	
Emploi fonctionnel				
Emploi fonctionnel DGA	1	1	0	
Filière administrative				
Attaché territorial	6	6	0	1 (32h/semaine)
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	1	1	0	
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	1	1	0	
Total filière administrative	8	8	0	
Filière technique				
Ingénieur	1	1	0	
Technicien territorial	1	0	1	
Total filière technique	2	1	1	
TOTAL GENERAL	10	9	1	

Le Bureau Syndical en date du 5 octobre 2017 ainsi que la commission Finances – Personnel en date du 17 octobre 2017 ont donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, valide :

- la suppression du poste d'attaché à temps non complet de 28h/semaine ;
- la création d'un poste de chargé de mission à temps non complet de 32h/semaine à compter du 1^{er} novembre 2017 ;
- la suppression d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe suite à réussite du concours d'attaché.

Pour extrait conforme,
A Yutz, le 20 octobre 2017
Le Président

Jean-Marie MIZZON



PUBLIÉ-NOTIFIÉ
Le ...23/10/17.....
Le Président du SMITU